

**SE FORMER DANS LES UNIVERSITES TOUS AGES : CONTEXTES EDUCATIFS,
LOGIQUES D'ENGAGEMENT ET EXPERIENCES DU VIEILLIR**

Aline Chamahian

Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
Laboratoire CeRIES
Domaine universitaire du « Pont de Bois »
Rue du Barreau – BP 60149
59654 Villeneuve d'Ascq Cedex
aline.chamahian@gmail.com

Mots-clés : Université Tous Ages, engagement en formation, retraités, rapport au vieillir

Résumé. Notre contribution propose une analyse des logiques d'engagement en formation au sein des Universités Tous Ages. Si ces structures proposent des formations diversifiées à durée indéterminée et sans contraintes de participation, elles ne sont pas toutes identiques. Leurs différentes appellations, leurs statuts juridiques et leurs liens avec le monde universitaire ont des effets sur leur mode de fonctionnement et le contenu de leur offre de formation. De ce fait, à partir d'un travail d'investigation empirique au sein de trois UTA (Lille, Nice, Lyon) qui ont des histoires institutionnelles, des modes de fonctionnement et une offre de formation différenciés, nous caractériserons trois logiques d'engagement en formation : celle qui consiste à se cultiver ; celle qui vise à se cultiver tout en contribuant à la vie de l'UTA et enfin, celle qui consiste à obtenir un diplôme dans le but de se reconverter socialement. Au fil de cette analyse nous soulignerons comment ces démarches de formation permettent au retraité de travailler son rapport au vieillir.

1. Introduction

Depuis une trentaine d'années, l'expérience du passage à la retraite s'est transformée. Au départ perçue comme l'antichambre de la mort, synonyme d'inutilité sociale associée à la vieillesse, cette période de transition est de moins en moins vécue sur le mode de la crise, de plus en plus projetée et anticipée (Caradec, 2004). Malgré des enjeux sociopolitiques et économiques qui conduisent les politiques publiques à transformer la réalité de cette période de l'existence – notamment en promouvant par divers moyens un allongement de la vie au travail aux âges les plus élevés –, l'aspiration à la retraite reste particulièrement forte dans la société française (Bertheau-Rapin, Mette, 2008). En effet, le temps de la retraite continue à structurer le parcours de vie et à marquer l'entrée dans un nouvel âge de l'existence permettant l'ouverture d'un horizon de possibles (Kohli, Künemund, 2002). Parmi ceux-ci, certains retraités négocient leur passage à la retraite en faisant le choix de s'inscrire dans une structure de formation, c'est-à-dire de suivre des enseignements et/ou des conférences dans un cadre éducatif formel ou non formel.

S'engager en formation dans le temps de retraite et après : voilà une réalité sociale émergente qui étonne encore, tant le temps de formation reste étroitement lié – dans les représentations – à la vie de jeunesse, en vue de la préparation de la vie professionnelle. Néanmoins, observer ces retours en formation est un moyen de saisir comment l'adulte vieillissant travaille son vieillir. Nous faisons ici l'hypothèse selon laquelle l'engagement en formation est un acte volontaire qui permet de négocier positivement l'expérience de l'avancée en âge et les moments de rupture qui la rythment.

Pour le dire autrement, s'engager en formation dans cette période de l'existence constitue un moyen de poursuivre le travail de construction identitaire.

Mais, ces retours en formation sont loin d'être homogènes. Différents facteurs permettent d'en comprendre la diversité : la trajectoire scolaire initiale, les choix en matière d'orientation professionnelle et la vie au travail jusqu'à la retraite, la situation familiale et personnelle. Ces facteurs participent des choix éducatifs des retraités (choix des structures éducatives d'inscription, des filières de formation, des thèmes de conférences à suivre, des ateliers auxquels participer, etc.). Deux contextes éducatifs particuliers ont fait l'objet d'une analyse fouillée¹ : l'université traditionnelle et les universités tous âges (UTA). Chacune de ces institutions, en structurant le processus de formation, a un effet sur la manière de négocier son rapport au vieillir et de se situer dans la vie de retraite et après (Chamahian, 2009a).

Dans le cadre de cet article, nous focaliserons l'analyse plus spécifiquement sur l'expérience de formation des retraités au sein des UTA. Si les démarches d'engagement en formation au sein des universités classiques restent encore peu visibles, les UTA sont des institutions particulièrement prisées par les retraités qui souhaitent s'ouvrir à la connaissance. Pourtant, ces structures ne sont pas toutes identiques et c'est au regard de leur complexité institutionnelle que nous nous proposons de comprendre les logiques d'engagement en formation en lien avec l'expérience de l'avancée en âge. Pour cela, nous reviendrons dans une première partie sur le mouvement de constitution des UTA en France et les phases qui le constituent, ce qui nous permettra de situer et de présenter les spécificités des structures observées (UTA de Lille, Nice et Lyon) dans le cadre du travail empirique de recherche. Puis, nous présenterons chacune des trois logiques d'engagement qui se dessinent au sein de ces structures, certaines étant propres aux UTA et d'autres, plus communes à toutes démarches de formation chez les adultes en retraite.

2. Les Universités Tous Âges : mouvement de constitution et spécificités institutionnelles

Le mouvement de constitution des UTA en France prend son origine dans l'« acte créateur » de Pierre Vellas – alors professeur de droit international à l'université de Toulouse 2 – qui fonde en 1973 la 1^{ère} Université du Troisième Âge (U3A). Depuis lors, ces structures ont cherché à se construire une identité institutionnelle. Elles ont dû en effet se situer face au monde universitaire traditionnel, mais aussi face à la population vieillissante porteuse de différentes attentes au fil des années. Revenons sur les deux grandes phases qui marquent ce mouvement.

2.1 1973-1990 : création et diffusion du modèle de Pierre Vellas

Les premières U3A sont créées dans le courant des années 1970-1980 sur la base de l'U3A de Toulouse. Pour P. Vellas, cette structure est en réalité pensée comme un « programme de recherche » dont le principal but est l'amélioration des conditions de vie et de santé des personnes âgées, alors présentées comme un problème social à résoudre. Le choix de cette appellation n'est donc pas opéré au hasard : il s'agit de promouvoir une structure *universitaire* visant, par des activités culturelles et sociales, à élever le niveau de santé physique et mentale, à développer la sociabilité et la qualité de vie des personnes âgées. Outre cet objectif, l'U3A était aussi pensée comme une structure de formation initiale et continue pour les professionnels du vieillissement et comme une structure de recherche en gériatrie et en gérontologie. L'U3A toulousaine de P. Vellas se veut donc tout à la fois une institution de santé publique, qui participe dans le même temps à la formation permanente, la recherche et la formation gérontologique. L'idée de lier les termes « université » et « 3^e âge » est ainsi tout à fait cohérente avec le programme engagé.

¹ Entretiens semi-directifs avec les dirigeants de structures, les « étudiants retraités » et observations *in situ* entre 2006 et 2007.

Ce modèle se diffuse d'ailleurs très rapidement au niveau national et international². La plupart des villes universitaires françaises se dotent, à la fin des années 1970, d'une U3A (Lyon, Nice, Nancy, Strasbourg, Nanterre, etc.). Elles sont portées par des universitaires issus de divers horizons disciplinaires (droit, gérontologie, gériatrie, médecine, sciences humaines) et sensibles à la démarche de P. Vellas. Fait remarquable d'une diffusion par identification (qui caractérise la première phase de ce mouvement de constitution), elles portent toutes l'appellation U3A et possèdent le statut de service universitaire (c'est-à-dire qu'elles sont implantées géographiquement sur les campus et gérées administrativement et pédagogiquement par l'université³). Ces U3A et leurs universitaires sont animés par une volonté d'ouverture de l'université aux retraités, permettant par là même de contribuer à une certaine démocratisation des savoirs universitaires et de la culture. Par leur implication dans la recherche gérontologique et gériatrique, elles élaborent des « enseignements pratiques » qui permettent de prévenir le déclin du vieillissement. Enfin, elles jouent un rôle essentiel dans l'invention d'un nouvel art de vivre à l'heure de la retraite.

Cette identité institutionnelle qui cherche à concilier les préoccupations autour du vieillissement de la population et sa prévention avec un ancrage universitaire fort va perdurer jusque dans les années 1990 où une nouvelle tendance semble se dessiner au sein de ce mouvement.

2.2 Depuis 1990 : un paysage institutionnel hétérogène

A partir des années 1990, le mouvement de constitution des UTA en France prend une nouvelle orientation qui se veut à distance du programme de P. Vellas. Ces structures font l'objet d'une certaine médiatisation, elle-même porteuse d'un glissement : peu à peu les préoccupations de P. Vellas en matière de recherche gérontologique et d'amélioration des conditions de vie et de santé des personnes âgées, auxquelles devaient répondre les U3A, laissent la place à un autre enjeu d'actualité : une nouvelle façon de penser l'éducation et de mettre en œuvre des démarches d'éducation permanente. Les U3A investissent dès lors prioritairement le pôle culturel de leurs activités réduisant la place de l'action gérontologique et gériatrique. Cela se traduit par deux changements majeurs qui vont complexifier la réalité institutionnelle de ces institutions.

Premièrement, elles s'engagent toutes⁴ dans la recherche d'une nouvelle appellation. Au cours des années 1990, les « U3A » deviennent ainsi : Universités Tous Ages, Universités du Temps Libre, du Temps Disponible, Universités Inter-Ages, etc⁵. Ces changements d'appellation ne sont pas neutres. Ils révèlent la volonté des UTA de s'ouvrir à « tous les âges » et notamment à toutes les personnes disposant de temps libre. Dans une société vieillissante où les retraités apparaissent peu à peu comme des individus qui ont un bon niveau de vie et de santé et qui cherchent à « vieillir-jeunes » (Gestin, 2001), ces structures perçoivent l'enjeu de ne pas être étiquetées comme des « universités pour vieux ». Dès lors, les dirigeants et les retraités rencontrés insistent sur la nécessité de supprimer le terme « 3^e âge » qui a marqué leur création, car « ça fait âgé » ou encore « c'est un vilain mot, synonyme de vieillard et de ringardise ». Ce rejet de la catégorie « 3^e âge » détache alors d'autant plus ces structures du programme de P. Vellas, les obligeant à répondre aux attentes de ces « jeunes retraités » plus dynamiques, instruits et cultivés (Haicault, 1998) et qui souhaitent un enseignement moins centré sur le bien vieillir que les thèmes d'actualités, la

² Notons la création en 1975 de l'Association Internationale des Universités du Troisième Age (AIUTA) et en 1980 la création de l'Association Française des Universités du Troisième Age (UFUTA).

³ La politique de promotion de la formation pour adulte au début des années 1970 et la création de contrat d'assistance initiale en 1972 pour permettre aux universités de construire des services d'éducation permanente constituent un contexte politique favorable à l'implantation des UTA dans le monde universitaire lors de leur création.

⁴ A l'exception de l'Université du Troisième Age de Toulouse.

⁵ Cette tendance au changement d'appellation est typiquement française. C'est à la même époque que l'UFUTA devient « Union Française des Universités Tous Ages », alors que l'AIUTA a conservé son appellation d'origine.

géopolitique, l'art, la littérature, la religion ou l'histoire, pour tout à la fois s'ouvrir au monde, le comprendre et y agir.

Deuxièmement, la plupart des UTA vont chercher à transformer leur statut juridique d'origine. En effet, jusque dans les années 1990, elles étaient quasiment toutes rattachées à une université (géographiquement, pédagogiquement et administrativement). Services universitaires ou composantes de l'université, elles bénéficient de ce mode de gestion et subissent dans le même temps la réalité universitaire : des locaux inadaptés aux personnes vieillissantes, des salles pas toujours disponibles, des grèves contraignant la bonne tenue des cours ou des conférences, etc.

Cela va peu à peu créer un malaise entre UTA et université qui s'explique par le phénomène de « double massification » qui affecte ces structures. Le nombre grandissant de jeunes étudiants à l'université (Galland, Oberti, 1996) et l'augmentation du public retraité – qui évolue dans ses attentes – au sein des UTA abouti à un détachement de ces structures du monde universitaire parfois au niveau géographique, mais surtout au niveau juridique. Que les liens aient été nettement rompus, que le détachement ait été concilié et négocié, qu'une présence sur le campus ait été acquise ou encore qu'un lien de convention ait été décidé, la plupart des UTA deviennent ainsi des associations ou des services municipaux.

Ces deux phases du mouvement de constitution des UTA en France ont contribué à dessiner une réalité institutionnelle qui est aujourd'hui particulièrement complexe et plurielle. Les UTA constituent ainsi un tout hétérogène qui n'autorise pas à une généralisation des pratiques de formation des retraités à partir de l'observation d'une seule institution. Chaque structure présente des spécificités qui lui sont propres en raison de son histoire institutionnelle, de la période à laquelle elle a été créée, des personnalités qui l'ont dirigée, des liens qu'elle a pu ou non nouer avec le monde universitaire, de son lieu d'implantation, de son statut juridique lui permettant de construire une certaine offre de formation et de penser son mode de fonctionnement. Au cours de notre enquête et sur la base de ce postulat méthodologique, nous avons fait le choix de travailler sur plusieurs structures liées par convention avec une université traditionnelle. Il convient à présent de les présenter.

3. Les UTA de Nice, Lille et Lyon comme terrain d'enquête

Trois UTA ont fait l'objet d'une investigation empirique : l'Université de Nice Inter-Ages, l'Université du Temps Libre de Lille et l'Université Tous Ages de Lyon. Sans prétendre à l'exhaustivité, ces structures ont des histoires institutionnelles, des statuts juridiques, des modes de fonctionnement et une offre de formations permettant d'éclairer la pluralité des logiques d'engagement en formation des adultes retraités.

Alors que les UTA de Nice et de Lyon ont été créées à la même période (1975), sous l'appellation « U3A » et en qualité de services universitaires, l'UTA de Lille est beaucoup plus récente dans sa création et pensée par une retraitée qui avait été séduite par la création lyonnaise. Créée en 1992, elle prend directement le statut associatif, tout en cherchant à être conventionnée par l'ensemble des trois universités lilloises. C'est également autour des années 1990 que les UTA de Nice et Lyon changent d'appellation, néanmoins, elles n'opteront pas pour le même statut juridique. L'Université de Nice Inter-Ages se détache en effet du monde universitaire pour devenir une association, ce qui permet à son président de la définir comme « une université dans la ville » (elle reste cependant liée par convention à l'université de Nice Sophia-Antipolis). L'UTA de Lyon, quant à elle, met tout en œuvre pour conserver son statut universitaire : tout d'abord rattachée au service de formation continue de Lyon 2, elle sera ensuite intégrée au département de psychologie sociale de cette même université, avant de devenir l'un de ses services général⁶. Compte tenu du nombre d'étudiants retraités qui y participent (près de 10 000 étudiants), nous pouvons la penser

⁶ C'est-à-dire qu'elle fonctionne aujourd'hui de façon autonome, telle une Unité de Formation et de Recherche (UFR).

comme une « université dans l'université ». Son statut de service général lui confère un mode de fonctionnement assez original puisqu'elle donne la possibilité à ses étudiants de participer aux formations initiales de Lyon 2 en qualité d'auditeurs libres et qu'elle cherche à promouvoir une offre de formation classique (conférences, ateliers, etc.) et une offre de formation diplômante (avec la mise en place du Diplôme Universitaire de Tutorat Social et, plus récemment, la mise en œuvre d'une mention en tutorat social, dans le cadre d'un master en sciences de l'éducation, ouverte tout à la fois aux étudiants en formation initiale, aux adultes en formation continue et aux retraités de l'UTA). Le tableau ci-dessous permet de rendre compte des principales caractéristiques des UTA observées.

	UTA de Nice	UTA de Lille	UTA de Lyon
Date de création	1975	1975	1992
Statut juridique à la création	Service universitaire de l'université de Nice Sophia-Antipolis	Service universitaire de l'université Lyon 2	Association Loi 1901 liée par convention aux trois universités lilloises
Changement de statut juridique	2000 : Association Loi 1901	Service général de l'université Lyon 2	Aucun
Appellation à la création	Université du Troisième Age	Université du Troisième Age	Université du Temps Libre
Changement d'appellation	1991 : Université de Nice Inter-Ages	1983 : Université Tous Ages	Aucun
Fondateurs et dirigeants	Universitaire qui dirige l'UTA depuis sa création	Universitaires psycho-gérontologues à l'université Lyon 2	Retraitée – soutenue par des universitaires – à la recherche d'une UTA comme celle de Lyon
Offre de formation	Diversifiée et conférences organisées en cycles	Diversifiée, fortement décentralisée, conférences organisées en cycles et formation au sein de Lyon 2 possibles	Diversifiée et éclatée
Formation diplômante	Non	Diplôme Universitaire de Tutorat Social et Mention de Master	Non
Bénévolat	Animation de commissions, accueil, participation au bureau et/ou au CA	Les étudiants retraités sont responsables de sites d'implantation (décentralisation de l'UTA sur 70 sites)	Accueil, participation au bureau et/ou au CA
Nombre d'adhérents	2 150	10 000	1 100

Tableau 1 : Principales caractéristiques des UTA de Nice, Lille et Lyon

Pour comprendre les logiques d'engagement en formation au sein de ces UTA, nous nous sommes entretenue avec leurs dirigeants et leurs étudiants, qui devaient être inscrits depuis au moins deux ans dans chacune de ces structures. Nous avons ainsi réalisé environ cinquante entretiens de type semi-directif à partir desquels plusieurs logiques d'engagement se sont dessinées. Certaines sont propres aux UTA et d'autres plus communes à toutes démarches de formation dans cette période de l'existence. La première d'entre elles, qui anime d'ailleurs l'ensemble des retraités rencontrés quel que soit le contexte éducatif observé, consiste à se former pour se cultiver.

4. Se cultiver pour mieux se situer dans le monde

De façon assez traditionnelle, les retraités qui s'inscrivent dans les UTA recherchent avant tout un accès « sans contraintes » à la connaissance. Ils rendent compte d'une certaine appétence pour les savoirs qu'ils traduisent par des expressions empruntées au vocabulaire culinaire : « *j'ai une véritable soif de connaissances* », « *j'ingurgite des savoirs* », « *j'ai faim d'apprendre* ». Ce sentiment de ne pas être « rassasié » et d'avoir toujours envie d'apprendre, d'en savoir plus et d'avancer dans la connaissance peut être pleinement satisfait au sein des UTA qui proposent des curricula de formation à *durée indéterminée*. En effet, elles ne limitent pas – à la différence des universités traditionnelles qui proposent des cursus de formation rigides et à durée déterminée – la diffusion de connaissances, celle-ci étant annuellement renouvelée. De ce fait, la durée d'inscription dans ces structures peut être étonnement longue (de 10 à 30 ans) dès lors que le retraité trouve un intérêt dans l'offre de formation. A ce propos, il faut préciser le rôle conséquent que joue le retraité dans cette offre : loin d'être un consommateur passif qui reçoit des contenus de connaissances, il participe activement au choix des thématiques proposées, au maintien ou au renouvellement des universitaires qui présentent des conférences, à la création d'ateliers de langues, de philosophie, d'histoire, de littérature ou encore de groupe de recherche. Malgré un socle commun qui traverse l'ensemble des structures observées (conférences, ateliers, groupes de discussion et de recherche) la diversité des thématiques et des sujets traités émane directement du choix des étudiants retraités.

Il paraît donc important de souligner que l'engouement des retraités pour l'acquisition des connaissances en fait un public particulièrement intéressant à observer, car ils ne sont généralement pas dépourvus de savoir, ni d'expérience. Ils se positionnent donc comme des étudiants qui cherchent à se cultiver, mais aussi à se compléter. Ici, l'enseignant n'est plus le seul dépositaire du savoir, il en est une source possible, se positionnant dès lors dans une relation pédagogique de type « horizontale » où le partage des savoirs prévaut sur la transmission et où « les valeurs modernes d'ouverture et de convivialité [prévalent] aux habitudes anciennes d'enclavement et de maintien des distances » (Forquin, 1992, p. 100)⁷. C'est dans ce type de rapport que la volonté de se cultiver peut être orientée de trois façons non exclusives les unes des autres (Chamahian, 2009b).

Tout d'abord, l'intérêt de certains retraités pour l'art, la philosophie, la théologie est étroitement associé à une quête existentielle de connaissance de soi. Les propos de Christina (76 ans, UTA de Nice) sont emblématiques de cette quête : « *Je veux savoir ce qu'ils pensent pour avoir aussi des idées pour ma vie, réfléchir sur ma vie. Vous savez, c'est important pour moi aujourd'hui, on fait quand même un certain bilan de sa vie* ». Ils rendent compte d'un intérêt pour les œuvres de la culture humaine qui passe par une démarche plus profonde de recherche d'une certaine « authenticité intellectuelle », c'est-à-dire une démarche qui « cherche à éveiller chez l'étudiant des questions fondamentales concernant son vécu, en l'amenant à prendre conscience de lui-même et de son monde (...) » (Proulx, 1976, p. 106). C'est d'ailleurs l'un des objectifs du président de l'UTA de Nice qui pense son offre de formation au regard de ces questions fondamentales. Nous observons alors comment ces retraités parviennent à dépasser le cadre strictement disciplinaire des connaissances pour accéder au sens et au sensible (Lorvellec, 2002).

Il est une autre raison qui conduit au dépassement disciplinaire : la volonté d'être un « citoyen éclairé ». Si l'expérience du vieillir justifie la réalisation d'un bilan existentiel (alimenté par l'offre de formation des UTA), elle tend aussi à faire éprouver à l'adulte vieillissant un certain éloignement vis-à-vis du monde qui l'entoure (Caradec, 2004). Le fait de s'inscrire dans une UTA est un premier pas vers cette volonté de rester intégré à la vie de la cité – et ce, d'autant plus, lorsque l'UTA est sur un site universitaire – mais il existe certaines thématiques de conférences ou d'ateliers qui contribuent à conserver une prise sur le monde : l'histoire, la géopolitique, les cycles

⁷ Nous reviendrons dans la suite du développement sur ce type de situation pédagogique que certaines UTA favorisent.

sur l'Europe, la mondialisation, les conflits internationaux, etc. S'il s'agit pour certains d'approfondir l'Histoire passée pour comprendre sa propre histoire de vie, il s'agit pour d'autres de mieux se situer dans le présent : se situer dans un pays, dans une communauté, comprendre ce qu'est l'Europe, ce que sont les relations internationales et les enjeux des conflits actuels. Autant de questions qui se posent aux retraités : « *Tout ça, c'est pour comprendre le monde dans lequel on vit. On nous fait voter, je pense à l'Europe par exemple, on a voté mais... je pense qu'on a voté sans connaître* », explique Giselle (UTA de Lyon, 57 ans). Les propos d'Albert (UTA de Lille, 64 ans) soulignent cet enjeu de se forger sa propre réflexion pour comprendre le monde et y agir de façon « éclairée » : « *On n'est pas obligé d'avalier tout ce qu'on nous raconte, on a le droit de réfléchir, d'analyser, d'avoir sa propre pensée (...). Je me souviens d'un professeur qui nous a parlé des élections, bon, ça m'a permis quand même de me faire des réflexions et j'ai changé un peu mes idées* ».

Enfin, certaines conférences, ateliers, groupes de langues peuvent être porteurs d'enjeux « pratiques » en ce qu'ils permettent non seulement de s'ouvrir à des connaissances, mais aussi de donner des clés de lecture et de compréhension dans les activités quotidiennes des retraités. Les cours de langues sont ainsi bien souvent mis en pratique durant les voyages culturels, les cours d'histoire de l'art également, lors de la visite de musées, de monuments ou lors de randonnées permettant de découvrir d'anciens vestiges. Dans le domaine de la santé, certaines conférences sur la mémoire, en psychologie permettent de mieux comprendre les problèmes de santé des proches qui entourent les retraités (par exemple dans le cas de la maladie d'Alzheimer).

Les UTA apparaissent ainsi comme des structures fondamentales pour la formation des adultes vieillissants. En concourant au processus de « formation de soi », elles jouent un véritable rôle d'accompagnement auprès de ces adultes. Certains enquêtés caractérisent les UTA comme des « *béquilles* » qui leur permettent de faire face aux épreuves de la vie, d'avancer dans la convivialité et de se compléter. Mais ces structures sont porteuses d'autres potentialités en permettant notamment aux adultes qui les fréquentent de prendre un rôle actif dans leur fonctionnement.

5. Se former et se rendre utile : l'originalité des « doubles statuts » dans les UTA

Les UTA, nous l'avons vu, fonctionnent pour la plupart avec le statut associatif. De ce fait, elles s'appuient sur l'action bénévole de leurs étudiants pour fonctionner et évoluer au quotidien. Selon la taille de la structure, son statut, son degré de décentralisation, la tâche des bénévoles est plus ou moins grande. Ainsi, ils sont relativement peu sollicités à l'UTA de Nice (bien structurée autour de son secrétariat, des membres du bureau et du CA), alors qu'ils le sont déjà beaucoup plus à Lille (où tous les deux ans, un étudiant prend la présidence de l'UTA à la suite d'un universitaire et où des groupes de bénévoles sont constitués sur les quatre sites d'implantation). Enfin, la taille de l'UTA de Lyon (10 000 étudiants et plus de 70 sites d'implantations dans l'agglomération lyonnaise) nécessite une forte implication des étudiants qui peuvent prendre la responsabilité d'un site et le gérer dans sa totalité (choix de la salle, négociation avec la municipalité, vérification des normes de sécurité, animation des cycles de conférences et activités, choix des thématiques d'enseignement, choix des enseignants sur un cycle de conférences, etc.).

Si, comme nous l'avons souligné, l'ensemble des étudiants est régulièrement sollicité dans les choix des thématiques à intégrer au programme, ces retraités ne sont pas pour autant tous impliqués « activement » dans le fonctionnement des UTA. La part des étudiants « bénévoles » est en effet plus réduite et, là encore, les démarches sont multiples : certains souhaitent aider ponctuellement sans que cela vienne mettre en cause leur intérêt culturel, alors que d'autres souhaitent prendre de véritables responsabilités (direction, CA, Bureau) au sein de l'UTA. Il s'agit dans tous les cas de continuer à se cultiver tout en promouvant les activités de la structure, comme l'explique Pierrick (UTL de Lille, 72 ans) : « *Moi c'était les deux choses, essayer d'apprendre quelque chose, mais aussi en même temps pouvoir euh... rendre service. C'était indissociable* ». Néanmoins, il n'est pas toujours aisé de concilier engagement en formation et engagement

bénévole, car ces deux activités ne se recoupent pas toujours. C'est ce que souligne Amélie (UTA de Lyon, 67 ans), responsable de plusieurs sites d'implantation et présidente de l'association des étudiants de l'UTA : « *Mon rôle de responsable de l'UTA et de présidente de l'association m'empêche un petit peu... ça me condamne un petit peu à restreindre ma formation personnelle je dirais. J'ai tellement de boulot que... à part les cycles que j'ai en responsabilité, ben je ne suis pas d'autres cycles pour l'instant. Alors vous me direz, ça fait quand même six ! Mais entre six et treize, ça fait quand même une différence* ». En ce sens, dans les structures où cela est possible – comme celle de Lyon – certains retraités décident de concilier leur intérêt culturel et leur volonté d'être utile en proposant d'ouvrir de nouveaux sites d'implantation et d'en prendre la responsabilité. Sylvette (UTA de Lyon, 65 ans) nous dit ainsi avoir souhaité « *apporter sa pierre à l'UTA* » en créant un site sur sa commune. Par cette démarche, elle peut concilier sa participation à l'UTA et son intérêt culturel et intellectuel pour certaines thématiques, qu'elle propose au programme. Dans d'autres structures, comme celle de Nice, les maîtres de conférences en retraite sont invités à partager leurs connaissances en qualité de conférenciers tout en profitant, par ailleurs, de l'offre de formation de l'UTA en qualité d'étudiants. Cette possibilité d'être à la fois un « enseignant » et un « étudiant » est offerte ici uniquement aux universitaires (en raison du lien de convention qui lie l'UTA de Nice à l'université de Nice Sophia-Antipolis⁸) et renforce la création de situations pédagogiques tout à fait intéressantes et innovantes où la relation entre enseignants et étudiants est avant tout horizontale et où aucun décalage n'est éprouvé entre la « discipline aimée » et la « discipline enseignée » (Barrère, 2004). Ce double statut est ainsi un moyen de « compléter » ses connaissances à la fois dans sa propre discipline par un travail de réactualisation, mais aussi à travers les autres conférences suivies et à partir desquelles une réflexion globale et transdisciplinaire autour de l'Homme, de ses origines et des questions existentielles tente de se construire : « *Pour moi c'est un enrichissement extrême, et en même temps, je me dis que si les étudiants, comme moi hein, si nous allons suivre des cours en biologie, philosophie, histoire des religions, c'est justement parce qu'on se pose des questions dans ces domaines là. Et ça, ça m'amène à créer un cours qui n'a rien à voir avec un cours de fac* » explique Florence (à la fois conférencière en biologie à l'UTA de Nice et étudiante, 69 ans).

Cette logique d'engagement se fonde donc avant tout sur la volonté de participer autrement à la vie de l'UTA, de la faire vivre, de l'animer et par là même de se rendre utile. Ces retraités investissent ainsi une retraite « utile » et « active » qui permet de s'épanouir culturellement et de « combler de façon enrichissante et gratifiante, un vide social » (Legrand, 2004, p. 80). Ils restent donc aux prises avec le monde à la fois par l'activité de formation et leur implication bénévole. Le temps de la retraite semble alors scindé en deux temps : la retraite « active » et la « vraie » retraite synonyme de consommation ostentatoire et passive. Marc (enseignant et étudiant à l'UTA de Nice, 61 ans) nous explique ainsi : « *Je suis en retraite active, c'est une transition, et la retraite, la véritable retraite sera autour de 65 ans* ».

Vivre une « retraite active » ou « semi-professionnelle » constitue une préoccupation grandissante parmi les retraités rencontrés et la formation joue alors un rôle non négligeable. En ce sens, si les UTA sont des lieux propices à la participation sociale des retraités, elles peuvent également former et diplômer les retraités pour favoriser leurs actions bénévoles dans la vie de la cité.

6. UTA et formation diplômante : le cas de l'UTA de Lyon

Par leur histoire, les UTA françaises sont connues pour leur formation non diplômante. Etant en majorité des structures associatives, elles ne visent pas la qualification de leurs étudiants par la formation proposée. Il existe pourtant une structure qui s'est engagée sur cette voie à la demande de certains de ses étudiants : l'UTA de Lyon. Ayant le statut de service général de l'université Lyon 2, elle a pu mettre en place – en parallèle de l'offre de formation traditionnelle – une

⁸ Il existe des structures qui ne sont pas liées par convention à une université traditionnelle et qui usent largement de ce mode de fonctionnement pour trouver des conférenciers. Dès lors qu'un retraité possède des connaissances dans un domaine, il peut les partager dans le cadre de cycles ou d'ateliers.

formation diplômante permettant aux retraités qui le souhaitent d'être formés et diplômés dans le domaine du bénévolat et de l'action sociale.

Lors de notre enquête, deux promotions d'étudiants (2004-2005) ont passé le Diplôme Universitaire de Tutorat Social pour être qualifiés dans des domaines jusqu'ici éloignés de leurs compétences professionnelles. C'est ainsi qu'un ancien ingénieur ayant fait l'expérience du chômage en fin de carrière a pris une part active dans une association visant l'accompagnement des jeunes chômeurs au retour vers l'emploi ou encore, qu'une ancienne informaticienne a décidé d'acquiescer un titre universitaire reconnu pour favoriser ses actions de soutien envers les sans-papiers et les sans domicile fixe. Dans ces actions à vocation solidaire, le DUTS constitue une formation complémentaire précieuse qui vient combler un manque de compétences, qui apporte parfois un second souffle dans l'engagement bénévole, voire attribue une reconnaissance sociale. Simon (UTA de Lyon, 63 ans) insiste ainsi sur le manque de compétences éprouvé lorsqu'il a commencé à s'impliquer dans l'association d'aide aux chômeurs. Sa formation professionnelle étant trop technique, il lui manquait des connaissances dans la construction des relations humaines, la psychologie, le droit, etc. Son inscription à l'UTA est donc motivée par son intérêt pour le DUTS et pour l'apport de cette formation pour s'impliquer dans la gestion associative et effectuer un travail d'accompagnement auprès de populations en difficulté. Le DUTS est perçu comme le garant d'un professionnalisme essentiel à sa pratique : « *Mais c'est un vrai travail, c'est un vrai travail. Ce n'est pas un métier, mais il faut quand même faire ça avec un minimum de professionnalisme quoi ! (...) C'est un travail quand même, on est tous bénévoles, mais on a des capacités professionnelles* ». Cette formation diplômante participe ainsi à la redéfinition du temps de retraite qui devient un moment opportun pour se reconverter socialement, voire professionnellement et investir une activité qui vient remplacer l'ancienne activité professionnelle. Dès lors, la formation et les qualifications qu'elle apporte donnent une autre visibilité à ces adultes qui se construisent une identité à distance du statut « objectif » de retraité. C'est ce que souligne Solange (UTA de Lyon, 64 ans) lorsqu'elle nous explique que « *Moi, ce diplôme, il m'a permis souvent dans des négociations, etc., quand on me dit "qui êtes-vous ?", ben je dis : "Je suis médiatrice, j'ai un DUTS", ça fait mieux que de dire "Je suis retraitée", voilà, ça m'a servi à ça (...), là j'ai un statut* ».

Ce type de diplôme présente une double originalité : d'une part, il ne se retrouve pas dans une offre de formation universitaire traditionnelle et, d'autre part, il est rarement mis en œuvre au sein des UTA. L'UTA de Lyon fait donc ici figure d'exception, mais elle a cherché à répondre à une nouvelle demande qui témoigne de la transformation des attentes de la population retraitée qui cherche désormais à vivre « activement » le temps de la retraite : c'est-à-dire à la fois de se rendre utile, mais aussi de professionnaliser ce temps libéré.

7. Conclusion

L'analyse institutionnelle conduite au fil du développement a permis d'éclairer plusieurs points qui viennent alimenter les réflexions contemporaines sur les enjeux de la formation tout au long de la vie et, plus précisément, la formation aux différents âges de la vie adulte.

S'il paraît encore étonnant de voir des adultes vieillissants ou retraités reprendre une formation, ces démarches existent et prennent de multiples facettes qui constituent autant de manières de vivre l'avancée en âge. Loin d'une conception tripartite des âges de la vie où la formation ne concernerait essentiellement que la jeunesse et les adultes actifs professionnellement, il apparaît que la formation constitue un vecteur permettant de négocier positivement l'expérience du vieillir en lui donnant sens et consistance. La formation jouerait donc un rôle à tous les âges de la vie, et ce, tout à la fois dans sa vocation culturelle et fonctionnelle, puisque même aux âges les plus élevés des situations de reconversion par la formation peuvent être observées.

En ce qui concerne la formation des adultes vieillissants, les UTA représentent un terrain particulièrement éclairant des démarches d'engagement au moment du passage à la retraite et

après : leur hétérogénéité institutionnelle (liée à leur histoire) en fait des lieux originaux pour observer les logiques d'engagement mises en œuvre. Selon que les adultes rencontrés souhaitent se cultiver, s'impliquer dans la vie de la structure, comprendre le monde qui les entoure et rester dans le coup, se rendre utile et maintenir un mode de vie « actif » en retraite, ils ne s'engageront pas de la même manière au sein de l'UTA. En ce sens, ces structures constituent des contextes institutionnels propices à la multiplicité des démarches de formation dégagées dans cet article. Le point commun à l'ensemble des UTA reste néanmoins que la formation proposée se veut de longue durée. De ce fait, l'arrêt du processus de formation n'est jamais lié à la structuration des curricula (sauf dans le cas de la formation diplômante à l'UTA de Lyon), mais le plus souvent aux effets propres du vieillissement (veuvage, maladie, invalidité, etc.). De ce fait, au fil des années, l'engagement peut varier en intensité et se caractériser par des statuts d'inscription différenciés (simple étudiant, étudiant bénévole, membre dirigeant, étudiant enseignant) permettant aux retraités de concilier dans le temps expérience du vieillir et engagement en formation.

8. Bibliographie

- Barrère, A. (2004). Les épreuves subjectives du travail à l'école. In V. Caradec & D. Martuccelli (Eds.), *Matériaux pour une sociologie de l'individu. Perspectives et débats* (pp. 277-293). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Berteau-Rapin, C. & Mette, C. (2008). Les motivations de départ en retraite. *Cadrage*, 2, 4 p.
- Caradec, V. (2004). *Vieillir après la retraite*. Paris : PUF.
- Chamahian, A. (2009a). *Vieillir et se former à l'Université et dans les Universités Tous Ages. Sociologie de l'engagement en formation à l'heure de la retraite*. Lille : Thèse de doctorat.
- Chamahian, A. (2009b). Vieillissement actif et enjeux de la formation dans le temps de retraite. *Lien social et Politiques*, 62, 59-69.
- Galland, O. & Oberti, M. (1996). *Les étudiants*. Paris : La Découverte.
- Gestin, A. (2001). Un nouvel impératif pour les hommes et les femmes retraités : « vieillir-jeune ». *Cahiers du genre*, 31, 203-219.
- Forquin, J.C. (1992). *Ecole et culture. Le point de vue des sociologues britanniques*. Bruxelles : De Boeck.
- Haicault, M. (1998)
- Kohli, M. & Künemund, H. (2002). La fin de carrière et la transition vers la retraite. Les limites d'âges sont-elles un anachronisme ? *Retraite et société*, 36, 82-107.
- Legrand, M. (2004). Sentiment d'inutilité et engagement associatif : la retraite utile. In P. Ansart, A.M. Guillemard, M. Legrand, M. Messu & K. Sasaki (Eds.), *Quand la vie s'allonge. France-Japon* (pp. 79-98). Paris : L'Harmattan.
- Lorvellec, Y. (2002). *Culture et éducation*. Paris : L'Harmattan.
- Proulx, J. (1976). Par delà l'idéologie et le soupçon : l'authenticité intellectuelle, *Philosophiques*, 3(1), 101-109.